



Ringlaan 39
1853 - Strombeek-Bever
tel. +32 2 880 88 90
info@aceg.be
www.aceg.be



Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

CONFORME

Date inspection: 10/09/2024 Inspecteur: Michel Mergan Mentor: Installateur: A&F ELEC SPRL
Étiquette d'identification: N° TVA: BE 0849 379 114 Référence client:

Marque et type d'appareil de mesure: Numéro de série: 19481242
Metrel Eurotest ET61557

Date rapport: 10/09/2024

Adresse de l'installation

Rue Rue Crocq
Numéro 33
Boîte
Postcode 1200
Commune Woluwe-Saint-Lambert
Pays Belgique

Propriétaire

Nom Van Damme - Van Caster
Rue Rue Crocq
Numéro 33
Boîte
Postcode 1200
Commune Woluwe-Saint-Lambert
Pays Belgique

Installateur

Nom A&F ELEC SPRL
N° TVA BE 0849 379 114
Numéro de téléphone +32 477 37 25 81
E-mail a-f-elec@hotmail.be

Type : maison

EAN : 54

☒ Non communiqué

N° compteur : 1SAG1200116629

Image du tableau de repartition et de manoeuvre:



Type de contrôle:

Visite de contrôle d'une installation domestique selon (AR 08/09/2019) - RGIE Livre 1 - 6.5. et 4.2.4.3.

Distributeur: SIBELGA

Tension: 1~230V

Liaison comp / tableau: 10 mm²

Protection Max: 63 A

Nombres tableaux: 3

Nombre de circuits: -

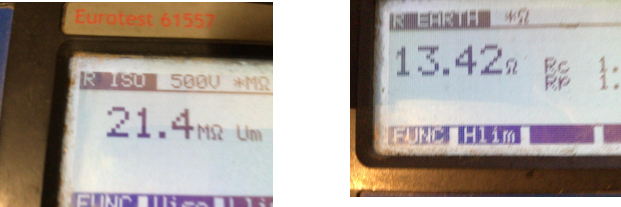
Prise de terre: Electrode verticale ou barres de terre enterrée(s)

Ri général: 21.4 MΩ

RE: 13.42 Ω

OK

OK



DISPOSITIF DE PROTECTION À COURANT DIFFÉRENTIEL - RÉSIDUEL

IΔ (mA)	In (A)	In - autres (A)	IΔt	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300	63	Gen	22,5kA2s (3000A)	A	-	OK	OK
30	40		22,5kA2s (3000A)	A	6	OK	OK
30	40		22,5kA2s (3000A)	A	4	OK	OK
30	40		22,5kA2s (3000A)	A	5	OK	OK
300	40		22,5kA2s (3000A)	A	15	OK	OK

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm²)
Contrôle visuel (général)	OK	Contact direct	OK	Contact indirect	OK
Raccordement	OK	schéma en annexe par Aceg asbl			
Liaisons équipotentielles	BON	Section des conducteurs	OK		
Continuité	OK	Éclairage / machines	OK		

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

- nota/note 2 Aucune infraction .
- nota/note 22 Cuisine équipée et/ou appareils de cuisine non placés.
- nota/note 27 Le code EAN de l'installation n'a pas pu nous être communiqué durant notre visite.
- nota/note 37 Dispositifs non installés au moment de l'inspection. La puissance maximale n'a pas pu être vérifiée pour déterminer l'utilisation du circuit (Livre 1, Sous-section 5.2.1.2).
- nota/note 38 Certaines parties de cette installation datent d'après 1981, donc les exceptions du livre 1 de RGIE, section 8.2.2. s'appliquent également.
- nota/note 4 L'inspection ne comprend que la surface habitable de la propriété .
- nota/note 5 L'éclairage n'est pas définitivement installé.

CONCLUSION

- ☒ L'installation électrique est conforme aux prescriptions de l'AR 08/09/2019 - RGIE Livre 1. La prochaine visite de contrôle est à prévoir avant le 10/9/2049
- ☒ Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que les bornes d'entrée du dispositif de protection à courant différentiel-résiduel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage.
- ☒ Le(s) schéma(s) unifilaires et le(s) plan(s) de position ont été signés par l'organisme agréé.

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut etre diffusé en copie.

Nombre d'annexe(s):

PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

L'inspecteur Michel Mergan

Mergan Michel - ACEG

Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au RGIE Livre 1 section 9.1.2.
Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie.

Qualité
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

Pour toute question ou pour les conditions générales, veuillez consulter le site www.aceg.be

BE53 0689 0209 2953 | BTW BE0839.866.481

Feuille de route pour une installation qui est conforme:

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des modifications ou extensions importantes à l'installation, vous devez les faire contrôler.	Le prochain contrôle périodique est prévu pour 10/9/2049	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaires.



